

CHAMPIONNAT D'AQUITAINE PAR ÉQUIPES SENIORS DAMES - DIVISION PROMOTION

Les 05 et 06 septembre 2012

GOLF DE CASTELJALOUX

Route de Mont de Marsan – 47700 Casteljaloux

Tél. : 05 53 93 51 60 – Fax : 05 53 20 90 98

Mail : golfdecasteljaloux@wanadoo.fr – web : www.golfdecasteljaloux.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

- **POUR LES CLUBS** : Ouvert à une seule équipe par club d'Aquitaine, qui n'a pas déjà une équipe en divisions du Championnat d'Aquitaine Seniors Dames. Le nombre d'équipes sera limité à 8 et elles seront retenues selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.
- **POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES** voir les règlements généraux du Vademecum Sportif 2012. Ouvert aux joueuses nées le **04 septembre 1962 ou avant**.

II – FORME DE JEU

- **Interclubs par équipes de 12 équipières au maximum** (6 joueuses).
- **6 simples stroke-play / 36 trous / 18 trous par jour** / Classement en brut sur le cumul des 5 meilleurs scores de chaque tour.
- Les 2 équipes les mieux classées de la Promotion joueront en 2^{ème} Division en 2013.

III - ENGAGEMENTS

- Confirmation de participation sur **Internet** : <http://xnet.ffgolf.org> avant le **dimanche 05 août 2012** à minuit.
- Inscription des joueuses sur <http://xnet.ffgolf.org> avant le **mardi 28 août 2012** à minuit.
- Les droits d'inscription s'élèvent à **200 € par équipe** à payer par **chèque à la Ligue d'Aquitaine**. Le droit d'engagement de tout club déclarant forfait après la date limite d'inscription des équipières restera acquis à la Ligue.

IV - PRIX

Les 2 équipes gagnantes recevront un souvenir.